



## Communiqué de presse

### Prison ferme pour un ex-chercheur de l'IHU



C'est après une procédure de près de 5 ans que nos 2 collègues ont enfin eu gain de cause : Éric Ghigo, ancien Directeur de recherche du CNRS au sein de l'IHU Méditerranée Infection, a été reconnu coupable de faits d'agression(s) sexuelle(s), harcèlement sexuel et harcèlement moral par le tribunal judiciaire de Marseille ce lundi 4 juillet 2022.

Alors que le procureur de la République préconisait, dans son réquisitoire lors du procès des 4 et 5 mai 2022, une peine de 3 ans d'emprisonnement, dont 1 ferme, une amende et une interdiction temporaire d'encadrement d'étudiant.es, le Tribunal Judiciaire a jugé Éric Ghigo coupable d'agression sexuelle, harcèlement moral et harcèlement sexuel pour une des 2 victimes, et coupable d'agression sexuelle et harcèlement sexuel sur la deuxième victime.

Eric Ghigo est condamné à 18 mois de prison, dont 6 mois fermes (avec aménagement de peine en raison de sa santé, port d'un bracelet électronique), période de probation de 2 ans, inscription au fichier des délinquants sexuels, plusieurs milliers d'euros d'indemnisation aux victimes, interdiction d'exercer des fonctions d'encadrements, obligations de travail et de soin.

Nous souhaitons souligner avant tout autre chose le courage de nos 2 collègues. Elles ont osé parler malgré l'hostilité de l'ensemble de la direction de l'IHU, elles ont franchi de nombreuses étapes difficiles et longues et répété encore et encore leur récit...Et pourtant elles ont tenu bon !

#### **Elles ont gagné ! Justice a été rendue !**

Les milieux de l'enseignement supérieur, de la recherche ainsi que celui de la médecine sont extrêmement propices aux pratiques de violences sexistes et sexuelles tant les rapports de dominations y sont forts, tant la hiérarchie des genres y est prégnante. Cela doit cesser !

La CGT continuera à agir, aux côtés d'associations spécialisées dans la lutte contre les VSST, pour changer ce milieu, aider à la libération de la parole, pousser les institutions à remplir leur rôle de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.es et étudiant.es et pour qu'enfin des sanctions tombent !

*Communiqué de presse du 4 juillet 2022*

*CGT FERC Sup de l'Université d'Aix-Marseille*

*SNTRS CGT*

